

Point d'information

– Démarches auprès de la Gendarmerie et suites envisagées

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement du signalement que nous vous avons adressé concernant les faits d'une particulière gravité survenus lors de la rencontre du 28 février dernier, nous souhaitons vous informer des démarches effectuées et des éléments communiqués par la gendarmerie.

Je me suis présenté à la afin de déposer plainte au nom du FC Grésilles.

Il m'a été précisé que les dépôts de plainte ne peuvent s'effectuer sans rendez-vous préalable et que l'ensemble des procédures relatives à cette affaire sera centralisé au sein de cette brigade.

Les familles souhaitant également déposer plainte devront donc prendre rendez-vous directement auprès de la gendarmerie, ou transmettre leurs coordonnées au club afin qu'elles soient recontactées par la personne référente en charge du dossier.

Un point important a été soulevé lors de cet échange : il a été indiqué que les forces de l'ordre considéraient que « les jeunes des deux équipes s'étaient battus ».

Nous avons tenu à rappeler avec fermeté que notre démarche ne vise en aucun cas les jeunes joueurs.

La plainte du club concerne exclusivement les adultes ayant envahi le terrain, participé aux violences, proféré des menaces ou agressé des mineurs – notamment des adultes manifestement sous l'emprise de l'alcool, dont le comportement a contribué à transformer un événement sportif en scène de violence.

Il est essentiel que la gravité des faits ne soit ni relativisée ni diluée.

Nous parlons ici d'adultes ayant pénétré sur une aire de jeu pour agresser, menacer et traumatiser de jeunes sportifs dans le cadre d'une compétition officielle.

Au regard de ces éléments, le FC Grésilles, en lien avec son Conseil d'administration et les membres de son Bureau, souhaite vous informer qu'il envisage également :

de solliciter un temps d'échange avec le district ainsi qu'avec la ligue afin d'aborder les questions de sécurité autour des terrains, de lutte contre le racisme, de prévention des violences et de la problématique de la consommation excessive d'alcool aux abords des installations sportives ;
d'alerter largement les médias locaux et nationaux afin que la situation soit abordée sous l'angle qu'elle mérite : celui de violences d'adultes envers des

mineurs dans le cadre du sport amateur, et de comportements incompatibles avec les valeurs éducatives du football.

Regarder un match pendant 90 minutes ne saurait justifier la consommation d'alcool à répétition au bord des terrains, ni encore moins servir de déclencheur à des comportements agressifs.

Les adultes présents autour des stades doivent être des garants de sécurité et de bienveillance, capables d'apaiser des tensions éventuelles – et non d'y prendre part.

Notre démarche n'est animée par aucun esprit polémique.

Elle vise uniquement à faire reconnaître la réalité des faits, à protéger les jeunes licenciés, et à prévenir la reproduction de tels événements.

Nous restons bien entendu disponibles pour tout échange ou rencontre que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération respectueuse.

Les Membres du Bureau et du Conseil d'administration
FC Grésilles